

Construction de 9 propriétés 150 - 200 m² sur 2 étages Produit : AluPlate™ fixé par dessous

Ce développement de 200 m² avait été conçu comme étant des maisons « à l'envers », offrant aux espaces de vie du premier étage une vue imprenable - une conception de maison de plus en plus populaire. La spécification pour les 9 propriétés était le chauffage par radiateur.

Lorsque le chauffagiste a été appelé à soumissionner pour les travaux, il a suggéré le chauffage au sol comme solution de chauffage alternative. La première propriété avait déjà son toit, ce qui posait problème, car les niveaux n'avaient pas permis d'augmenter la hauteur au premier étage. Un sous-plancher avait été posé sur les solives, ce qui signifiait que le seul accès était par dessous.

La solution

Après avoir suggéré le sous-plancher, le chauffagiste était maintenant sous pression pour trouver une méthode d'installation appropriée. Il nous a donc contacté, en étant optimiste sur le fait que nous trouverions une solution.

Et bien sûr, nous l'avons fait - et cette solution se présentait sous la forme d'AluPlate™ fixé par dessous. Cela pourrait être fixé à la face inférieure du sous-plancher et le tube pourrait ensuite être clipsé par dessous. Les plaques à rainure unique permettent aux sources de chaleur à basse et haute température d'être plus efficaces.

L'utilisation de cette solution dans les étages supérieurs de la première propriété s'est avérée idéale, et ce système a également été installé dans les propriétés restantes. Le plombier a commenté :



« Je commençais à regretter d'avoir choisis le chauffage au sol, mais heureusement, ils avaient une solution qui donnait un avantage aux propriétés - et m'a aidé à obtenir plus de projets avec le promoteur »

Notre conseil

Grâce à nos développements continus dans l'industrie du chauffage au sol, il existe des systèmes efficaces et économiques pour toutes les propriétés.

Nous proposons une gamme de solutions pour les sols en béton, en solive ou flottants - mais nous n'offrirons ces solutions que lorsqu'elles auront été testées et approuvées. Cela vous donne la confiance de nous recommander à vos clients et vous assure que nous soutiendrons votre approche professionnelle.

Pour en savoir plus, contactez l'un de nos conseillers techniques dès aujourd'hui au 02 881 04 14 ou par mail à info@continal.be afin d'obtenir des renseignements.

Même tard dans le processus de construction lorsque les sous-planchers ont déjà été posés, il existe des solutions simples pour incorporer un système de chauffage au sol économe en énergie.

